

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE848

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 17

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« b) Au début du second alinéa, le mot : "Ce" est remplacé par le mot: "Le".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence